

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL de LA FERTE-SAINT-CYR
En date du VENDREDI 26 MARS 2010

Lors de sa réunion en date du 26 mars 2010, le Conseil Municipal de La Ferté-Saint-Cyr a passé à l'ordre du jour :

-APPROBATION du COMPTE de GESTION 2009 : Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2009 proposé par Monsieur le Trésorier de BRACIEUX.

-APPROBATION du COMPTE ADMINISTRATIF 2009 : Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2009.

*En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à la somme de 542 825,24 Euros et les recettes à la somme de 726 071,40 Euros. Ce qui donne **un excédent de 183 246,16 Euros.**

*En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à la somme de 349 394,67 Euros et les recettes à la somme de 229 775,69 Euros. Ce qui donne **un déficit de 119 618,98 Euros.**

*En ce qui concerne les restes à réaliser, en section d'investissement, les dépenses s'élèvent à la somme de 332 033,00 Euros et les recettes à la somme de 206 928,00 Euros.

-DEMANDE d'AUTORISATION de DEFRICHEMENT : Le Conseil Municipal décide de demander le défrichement de la parcelle cadastrée section AK n° 823p à la zone artisanale de la « Futaie », sur une superficie de 6 385 m² permettant ainsi la construction d'une plateforme forestière, et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette demande.

-TRAVAUX de COUVERTURE : Le Conseil Municipal accepte le devis des « Couvertures Lopez Centre » de La Ferté-Saint-Cyr concernant les travaux de couverture au droit du chœur de l'église.

-REVISION du PLAN LOCAL d'URBANISME : Le Conseil Municipal accepte le devis de Monsieur Thierry GILSON concernant la révision simplifiée du plan local d'urbanisme.

-DROIT de PREEMPTION URBAIN : Le Conseil Municipal renonce à son droit de préemption pour la maison appartenant aux Consorts ROBERT, sise 12 faubourg Bretagne.